

Bulletin d'information mensuel de vos élus CGT CE & DP

Ordre du jour et réponses du CE Extraordinaire du 19 juin

(Vous pouvez trouver tous les comptes rendus approuvés de CE sur l'intranet)

- Information et consultation sur le projet de rupture conventionnelle avec un salarié protégé :
 - Présentation par le salarié protégé des raisons de la rupture conventionnelle. Un remplacement est prévu pour le poste de ce salarié. Ce salarié protégé était un membre du CHSCT. Une nouvelle personne va être nommée pour le remplacer au sein de cette instance.
- Questions diverses :
 - Résultat des élections : l'ensemble des élus CGT vous remercie de votre confiance. La direction précise qu'il n'y a que deux organisations syndicales représentatives au sein de la société.
 - Bail du site de la rue Cambon : à ce stade, rien n'a encore été signé, mais trois options s'offrent à nous soit le bailleur accepte de baisser le loyer (cela ne semble pas le cas), soit nous sommes reloger dans un immeuble à Paris (vers Richelieu-Drouot) ou bien soit ce qui semble plus prévisible, dans un petit immeuble proche de l'esplanade de la défense.

Ordre du jour et réponses du CE Extraordinaire du 26 juin

(Vous pouvez trouver tous les comptes rendus approuvés des CE sur l'intranet)

- Résultat des élections :
 - La participation aux élections a été du même ordre que les fois précédentes, avec un taux de participation de 80%.
- Désignation du bureau :
 - Election du secrétaire du CE : Vincent Fortun
 - Election du secrétaire adjoint du CE : Oliver Blot
 - Election du trésorier du CE : Karine Mendes
 - Election du trésorier adjoint du CE : Dominique Orengo
- Désignation des commissions :
 - Commission « Formation » : Zina Kemmat, Maryline Francois, Rémi Choupin ;
 - Commission « Egalité professionnelle » : Thierry Lemaire, Vincent Fortun, Feei-Lih WU ;
 - Commission « Mutuelle » : Rémi Choupin, Maryline Francois, Philippe Benchemoul ;
 - Commission « 1% » : Philippe Benchemoul, Alexandra Veret ;
 - Commission « Télétravail » : Karine Mendes, Feei-Lih WU, Dominique Orengo.
- Compte rendu de gestion et vote du quitus du Comité d'Entreprise :
 - Etat des compte du CE à fin juin 2014 :

Solde comptable	Au 30 juin 2014
Budget activités sociales et culturelles	23 806,33€
Budget de fonctionnement	11 464,60€
Epargne	275 123,29€

- Fixation du calendrier des séances du Comité d'Entreprise :
 - L'ensemble des prochains CE auront lieu tous les premiers jeudis de chaque mois. La réunion des DP sera faite la même journée.

Pour tout contact CGT

O. Blot	Tel : 01 49 27 17 79	Mail : oblot@nyx.com
V. Fortun	Tel : 01 49 27 58 45	Mail : vfortun@nyx.com
K. Mendes	Tel : 01 49 27 58 10	Mail : kmendes@nyx.com
M. Francois	Tel : 01 49 27 58 12	Mail : mfrancois@nyx.com
Z. Kemmat	Tel : 01 49 27 14 13	Mail : zkemmat@nyx.com



Bulletin d'information mensuel de vos élus CGT CE & DP

- Information et communication des documents économiques, juridiques et financiers :
 - Présentation du montage juridique des sociétés françaises : la société qui nous emploie est détenue par une holding technique, sans employé. Elle-même étant détenue par Euronext France Holding, une holding financière détenant un certain nombre de participations. Elle détient la partie Technologie, Euronext Paris ainsi que d'autres entités. Maintenant que l'IPO est finalisée, la direction à l'intention de rationaliser ce montage juridique au niveau de la holding Euronext.
 - La société, d'après la direction, reste dans ce nouveau modèle économique la société entrepreneur du groupe pour l'IT. Mais la direction nous confirme que les marges vont être fortement modifiées puisque tout l'effectif de Londres quittera la société d'ici la fin de l'année. Cela ne fait que confirmer nos dires qu'au sein du groupe, l'IT devient une source de coûts et que nous ne sommes pas là pour faire des bénéfices... Nous demandons donc à la direction d'honorer ses propositions concernant la mise en place d'un accord de participation comme ils l'ont répété à plusieurs reprises lors des dernières NAO (la direction souhaitait attendre les élections pour l'ouverture de négociations, les élections étant passées).
- Questions diverses :
 - Concernant le bail : à ce stade, la signature d'un nouveau bail n'est toujours pas faite. Si un déménagement devait avoir lieu, il devra être fait durant le week-end de Pâques. Ce changement de site concerne l'ensemble des équipes d'Euronext Paris et d'Euronext Technologies.

Ordre du jour et réponses suite à la réunion DP du mois d'avril

Il n'y a pas eu de questions ce mois-ci.

Nous vous rappelons que nous vous invitons à nous communiquer vos questions directement à vos représentants DP. Si vous préférez le faire de façon anonyme : nous les déposer dans la boîte aux lettres du CE au 2ème étage.

CHSCT

Dans le cadre de sa mission de protection de la santé et de la sécurité des salariés, le CHSCT a mandaté le cabinet FHC Conseil pour mener une expertise dans le but d'évaluer les impacts des changements organisationnels et les facteurs de risques psychosociaux qui pourraient en découler. Une note d'information précise est à votre disposition sur tous les tableaux d'affichage, auprès du CHSCT ou directement auprès du cabinet d'expertise. Nous vous encourageons fortement à aller donner vos avis sur ses sujets importants afin d'aider vos représentants à travailler au mieux sur votre qualité de vie professionnelle.

Pour le cabinet d'expertise FHC Conseil :

Sylvie Guibert, FHC conseil : sylvie.guibert@fhc-conseil.fr 06 45 12 56 48

Pour le CHSCT :

Dominique Orengo: dorengo@euronext.com 06 11 14 78 96

Maryline François: mfrancois@euronext.com 06 25 16 85 90

JeanLuc DUCASTEL jlducastel@euronext.com 06 15 09 74 56

ELECTIONS PROFESSIONNELLES JUIN 2014, c'est fait !

L'ensemble de l'équipe CGT tient à remercier les salariés pour leur participation massive. Nous remercions tout particulièrement les salariés qui ont voté pour nos listes. La confiance que vous nous avez témoignée lors du vote des Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise, montre l'attachement que vous portez aux programmes et aux actions défendues par vos élus.

Soyez assurés que les engagements qui figurent dans notre profession de foi ne resteront pas lettre morte ! Ils seront mis en œuvre avec détermination. Néanmoins, aucune élection n'est un commencement ou une fin, mais plutôt une continuité. C'est pourquoi nous continuerons à travailler dans l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Toute l'équipe CGT est fière de la confiance que vous lui avez renouvelée et nous mesurons la responsabilité qui est la nôtre. Nous serons à la hauteur de votre confiance !